

RÈGLEMENT INTERNATIONAUX JEUNES DE CHARLEVILLE MEZIERES SAMEDI 31 AOÛT et DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 2024

Lieu : Salle Reine Bestel - 14 chemin du Mémorial à Charleville-Mézières (28 tables).

ARTICLE 1 : Conditions de participation

Cette épreuve est réservée aux délégations invitées par le club de Charleville Mézières Ardennes Tennis de Table (CMATT) : Ligues, comités départementaux, clubs, pays étrangers, provinces et clubs étrangers.

Les Internationaux Jeunes de Charleville Mézières regroupent 8 tableaux individuels à partir desquels 2 classements par équipes sont établis. Aucune obligation d'être inscrit dans un challenge pour participer à la compétition individuelle.

Un joueur peut participer dans sa catégorie d'âge et / ou dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure si le nombre d'inscrits le permet.

Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (2024 / 2025) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2024 / 2025.

ARTICLE 2 : Forfait

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements Administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

ARTICLE 3 : Formule

8 tableaux, répartis sur 4 catégories d'âges, sont organisés :

- | | |
|--|--|
| - 9 ans Garçons (Années 2015 et 2016) | - 13 ans Garçons (Années 2011 et 2012) |
| - 9 ans Filles (Années 2015 et 2016) | - 13 ans Filles (Années 2011 et 2012) |
| - 11 ans Garçons (Années 2013 et 2014) | - 15 ans Garçons (Années 2009 et 2010) |
| - 11 ans Filles (Années 2013 et 2014) | - 15 ans Filles (Années 2009 et 2010) |

Les catégories d'âges sont celles fixées par l'ITTF à la date de l'épreuve.

ARTICLE 4 : Coût

Avec forfait hébergement : L'inscription dans le premier tableau est incluse. Le montant de l'inscription dans un second tableau est de 10 €.

Hors frais hébergement : Le coût du premier tableau est de 32 € et de +10 € pour le second, soit 42€ pour 2 tableaux.

ARTICLE 5 : Inscriptions

Les inscriptions se font, soit individuellement, soit par le biais des délégations. Elles se feront en ligne sur le site www.cmatt08.fr dans la rubrique IJCM.

Les inscriptions devront être enregistrées en ligne jusqu'au 30 juillet 2024 pour les inscriptions avec hébergement, et jusqu'au 26 août 2024 pour les inscriptions sans hébergement.

ARTICLE 6 : Conditions financières

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des équipes engagées. Des forfaits d'hébergement seront proposés en annexe.

ARTICLE 7 : Arbitrage

L'arbitrage des rencontres se fera par les joueurs dans les matchs de poules le samedi. L'arbitrage des rencontres du dimanche se fera par des arbitres de l'organisation.

ARTICLE 8 : Juge-Arbitrage

L'équipe de juge-arbitrage sera composée d'un Juge-Arbitre (JAN), d'un Juge-Arbitre adjoint, d'un assistant et d'un responsable des arbitres. En cas de circonstances exceptionnelles, le Juge-Arbitre se réserve le droit de modifier le règlement ci-joint.

ARTICLE 9 : Jury d'appel

Pour tout litige sportif, un jury d'appel sera constitué par le président du club de Charleville-Mézières et le Juge-Arbitre.

ARTICLE 10 : Formules des tableaux individuels

10.1 En fonction du nombre d'inscriptions, les tableaux organisés seront de 48 joueurs au maximum.

10.2 Déroulement des tableaux :

Les tableaux se dérouleront avec deux poules successives (mélange des joueurs étrangers).

Tour 1 = Poule de 3 avec les 2 premiers qui intègrent une 2ème poule, et 3ème qui intègre les poules consolantes.

Tour 2 = Poule de 3 avec les 2 premiers qui intègrent le tableau honneur, et 3ème intègre le tableau consolante comme tête de série 0

Tour 3 = 2 tableaux (honneur et consolante)

10.3 Chaque participant fera au minimum 5 rencontres par tableau.

ARTICLE 11 : Durée des parties

Dans tous les tableaux, l'ensemble des parties se déroulera au meilleur des cinq manches.

ARTICLE 12 : Challenges

12.1 Un challenge par équipes sera établi à l'issue de chaque édition.

Participent à ce challenge, les équipes représentées dans 5 tableaux différents par au moins deux filles et deux garçons.

12.1.1 Formule

Le classement de ce challenge sera établi sur les cinq meilleurs résultats dans des tableaux différents (prise en compte des deux meilleurs résultats masculins et des deux meilleurs résultats féminins, le cinquième meilleur résultat pouvant être masculin ou féminin).

Chacun de ses cinq résultats retenus apporte à son équipe un nombre de points équivalent à la place du joueur dans le tableau.

Un bonus d'une place est attribué dans les catégories moins de 9 ans.

Exemple : En moins de 9 ans : 1er = 0 point, 2ème = 1 point, etc.

En moins de 11 ans/13 ans/15 ans : 1er = 1 point, 2ème = 2 points, etc.

Le nombre de points obtenus par une équipe correspond à la somme des points acquis par ses cinq représentants.

Le classement de ce challenge est fait dans l'ordre croissant du nombre de points, l'équipe vainqueur étant celle totalisant le moins de points.

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, le départage se fera comme suit :

- a) équipe ayant le meilleur résultat individuel, puis le meilleur deuxième résultat, etc.
- b) équipe ayant le plus jeune participant, dont le résultat est retenu pour le classement du challenge.

12.2 Un challenge féminin sera établi à l'issue de chaque édition.

Participent à ce challenge les équipes représentées par 4 filles évoluant dans, au moins, trois catégories différentes.

12.2.1 Formule

Le classement de ce challenge sera établi sur les quatre meilleurs résultats féminins dans, au moins, trois tableaux différents.

Chacun de ces quatre résultats retenus apporte à son équipe un nombre de points équivalent à la place du joueur dans le tableau.

Un bonus d'une place est attribué dans la catégorie moins de 9 ans.

Le nombre de points obtenus par une équipe correspond à la somme des points acquis par ses quatre représentantes retenues.

(Si une fille participe à 2 tableaux, seul son meilleur résultat sera pris en compte)

Le classement de ce challenge est fait dans l'ordre croissant du nombre de points, l'équipe vainqueur étant celle totalisant le moins de points.

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, le départage se fera comme suit :

- a) équipe ayant le meilleur résultat individuel, puis le meilleur deuxième résultat, etc.
- b) équipe ayant le plus jeune participant, dont le résultat est retenu pour le classement du challenge.

12.3 Challenge de la délégation la plus représentée

La délégation représentée par le plus grand nombre de joueurs se verra remettre un trophée.

ARTICLE 13 : Récompenses

Un cadeau d'accueil sera remis à chaque représentant de délégations (de 6 joueurs minimum).

Récompenses individuelles : Les 4 premiers seront récompensés sur le podium.

Récompenses par équipe : Les équipes premières des challenges seront récompensées.

Délégation la plus représentée : La délégation la plus représentée (garçons et filles) sera récompensée.

ARTICLE 14 : Balles

Les balles plastiques de couleur blanche, de marque DHS - D40+ *** (homologuées ITTF) seront fournies par l'organisateur.

ARTICLE 15 : Tirage au sort

Le tirage au sort public sera réalisé par le Juge-Arbitre de l'épreuve le samedi 31 août 2024 à partir de 11h00, salle Reine Bestel, chemin du Mémorial à Charleville Mézières.

ARTICLE 16 : Horaires

Ouverture de la salle :

Samedi à 10h00 et Dimanche à 7h00

Horaires de la compétition :

Samedi de 13h00 à 21h00 et Dimanche de 8h30 à 16h30.